



Sylvain Coutant

AULT

Bulletin Municipal

SOMMAIRE

P2-3 : Édito du Maire

P4-10 : Travaux - Urbanisme - Environnement

P11-12 : Éducation - Culture - Vie associative

P13-17 : Calendrier des animations estivales

P18-20 : Développement local - Tourisme

P21 : Affaires sociales

**P22-23 : Administration générale
Commémorations**

P23 : Parole du groupe Minoritaire

P24 : Contacts et Infos pratiques

**L'attractivité de
notre commune
est l'une de nos
priorités**

Chères Aultoises, chers Aultois,

Nous terminons notre première année de mandat en portant l'espoir que la sortie de crise sanitaire est très proche, et je veux vous dire quelques mots sur l'année passée, mais aussi dresser quelques perspectives à l'approche de l'été.

La covid 19 a marqué indiscutablement les années 2020/2021, nous a éprouvé, a impacté physiquement et psychologiquement les habitants, mais nous a fait sans doute réfléchir sur notre manière de vivre collectivement, de consommer.

Le besoin de proximité et de solidarité s'est exprimé et le CCAS s'est efforcé de répondre aux attentes concernant notamment l'aide aux inscriptions et aux déplacements pour la vaccination, grâce à la navette gratuite et aux bénévoles très mobilisés.

De nouveaux services sont venus faciliter la vie des Aultois, comme le marché couvert ou le ramassage des déchets verts en porte à porte, la lutte contre la prolifération des goélands, et une agence postale communale sera installée en fin d'année pour pallier à la fermeture du bureau de poste.

Même si le phasage des travaux s'est trouvé modifié pour s'adapter à différentes contraintes, dont la livraison des pavés qui doivent recouvrir le centre ville, l'aménagement termine sa première saison et fait une pause cet été avant de reprendre le 6 septembre.

Après un réunion publique de lancement qui vient de se tenir, dès cet été les travaux du plan vélo seront engagés sur notre commune, et en septembre le réseau d'assainissement rue de St Valéry sera renouvelé, tout comme l'intégralité de l'éclairage public avec ampoules leds, moins énergivores.

L'attractivité de notre commune est l'une de nos priorités, et malgré le contexte de travaux et de crise sanitaire, mais sans doute aussi grâce à la confiance retrouvée, pas moins de 10 pas de porte ont été repris, dont certains sont déjà ouverts. Quel plaisir de voir les terrasses revivre ! Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerçants et bon courage à tous.

Les travaux sur les campings et le manoir permettront d'améliorer l'offre de logement touristique tout en générant de nouvelles ressources pour la commune.

Désormais regroupées au sein de la Maison des Associations où vous pourrez découvrir le petit musée, les associations vont pouvoir progressivement reprendre leurs activités.

L'été sera propice pour relancer les rendez-vous du samedi matin où les habitants pourront échanger avec les élus.

Bien sûr point de commune balnéaire sans animations qui seront organisées par la commune : Week-end Belle Époque, Triathlon, Fête de la mer ou par les associations locales : Ault en Musiques, Festival Côte à Côte, Fête de la libération d'Ault, sans oublier les soirées du samedi, les animations de la bibliothèque, Lecture à la plage, celles proposées par notre animateur pour les jeunes et moins jeunes, les expositions, les brocantes, les concerts dans les églises et le Point Plage en partenariat avec la Communauté de Communes où vous pourrez vous initier à la navigation en toute sécurité.

Je vous souhaite de passer un bel été à AULT où il fait bon vivre !



Marcel LE MOIGNE
Le Maire

Au terme d'une première année de mandat, rédiger ce bulletin est l'occasion de faire un point sur le chemin parcouru. Travaux de re-qualification du centre-bourg, espace Jacques Prévert, schéma de gestion des eaux pluviales..., nous avons hérité de nos prédécesseurs plusieurs dossiers d'importance stratégique pour notre commune. En vertu du principe républicain de continuité du service public, nous en avons assuré la mise en œuvre. Avec détermination. Non pas tant pour nous en attribuer la paternité et les lauriers, mais parce-qu'il nous importait de remettre les Aultois au cœur du débat. Permettre à celles et ceux qui étaient directement concernés d'exprimer enfin leur avis, et porter leur choix auprès du maître d'ouvrage délégué.

Un bilan d'étape ne présente d'intérêt que s'il est dressé sans complaisance. Il convient ainsi d'admettre que tout ce qui était projeté n'a pas encore été finalisé. Loin de là... et y remédier ! Parmi les attentes que vous avez énoncées lors de consultations, la question des vitesses excessives observées en ville revient de façon encore trop récurrente.



Le déclassement de deux axes départementaux (la route du Vieux Chêne au Bois de Cise ; le bas de l'avenue du Gal Leclerc et la Grande rue en centre-bourg) devront permettre à la Municipalité de « prendre la main » et d'avancer sur cette problématique.

Autre projet toujours au stade de l'étude : celui d'une aire de jeux pour enfants, sur les quartiers de Bellevue et du Reposoir. Le retard s'explique ici par le souhait de donner une véritable portée sociale et intergénérationnelle à cet équipement. Dans un premier temps, les aménagements porteront sur l'installation de jeux pour enfants, la réalisation d'un terrain de foot, ainsi que la création d'une zone de détente et de pique nique. Mais la réflexion n'est pas close et le projet pourra évoluer dans le temps, avec par exemple des agrès de street workout pour les jeunes ou encore des terrains de boules...

Travaux du centre-bourg : une petite pause... et ça repart !

Trêve estivale oblige, les engins de chantier se font discrets pour laisser place à un centre-ville accessible. Les bruits du quotidien reprennent le pas sur le vacarme des terrassements et si, encore pour un temps, le port du masque nous est toujours imposé par le Covid, du moins n'a-t-il plus à nous protéger des nuages de poussière !



Durant cette première tranche de travaux, le redéploiement des réseaux a considérablement progressé. L'essentiel des opérations programmées a été réalisé, et ce malgré les retards cumulés consécutifs de la crise sanitaire et de la mise en œuvre d'une campagne d'expertises dans le cadre d'un référé préventif. Attention toutefois : qu'il s'agisse des eaux usées ou pluviales, l'ancien réseau ne commencera à être « basculé » sur le nouveau qu'à partir du mois de septembre prochain. De fait, nous ne serons pas à l'abri, cet été encore, de quelques déferlements intempestifs en cas d'orage ou de pluie soutenue.

Et ceci explique également l'état des trottoirs et chaussées du centre-bourg : leur allure contrastée de patchwork aux tranchées colmatées répond au souhait de la Municipalité d'une remise en état provisoire, afin que notre village retrouve son caractère balnéaire le temps de la saison. Bien sûr, certains esprits chagrins trouveront toujours à redire, et notamment que la pose d'enrobés à chaud est une dépense exagérée pour des aménagements temporaires. Mais c'est un moindre mal quand on sait combien cet espace est essentiel pour les nombreux acteurs économiques de notre ville dont la ressource principale s'appuie sur l'attractivité balnéaire.

Un avant-goût du futur centre-bourg.

Installation de nouvelles conduites, raccordement des habitations et du casino, le redéploiement des réseaux est suffisamment avancé sur la rue Ernest Jamart pour qu'une partie des trottoirs soient remis en état, de façon définitive cette fois (la chaussée de la partie basse et la terrasse sud du casino seront réalisés durant la 2e tranche des travaux). Le revêtement en pavés de grés préfigure ainsi la qualité des aménagements à venir pour le reste du centre-ville.

Quant au square des Bessaints, les travaux dureront jusqu'à la fin du mois de juin, au terme desquels cet espace paysagé de détente et de loisirs (terrain de boules) ouvert sur la baie sera accessible au public.



A l'image de la rue de Saint-Valery, une bordure à ganivelle viendra remplacer la grille métallique ; le talus sera végétalisé.

Modification des règles de circulation rue de Saint-Valery

Les experts nommés dans le cadre du référé préventif ont attiré notre attention sur des désordres observés le long de la rue de Saint-Valery. Ceux-ci sont très perceptibles sur sa partie basse, accompagnés d'un affaissement ponctuel de la chaussée et d'une fissuration du mur de soutènement du pied de falaise. Les premières études géotechniques ont révélé une cavité à une profondeur de 7 m, sans en préciser toutefois la nature.



Dans l'attente d'analyses plus poussées permettant une évaluation formelle du risque, et pour des raisons évidentes de sécurité, il a été décidé d'interdire l'accès aux poids lourds et d'étudier la possibilité de modifier les règles de circulation (sens unique descendant ?) sur le tronçon de la rue de Saint-Valery compris entre le casino et la rue des Fonts Bénits.



6 Respect des règles de l'urbanisme

La nouvelle municipalité a pour ambition le développement harmonieux de la commune, ce qui passe par le respect des règles d'urbanisme imposées sur notre territoire.

La commune attribue des aides pour la rénovation des façades.

Mais nous constatons que par méconnaissance ou par négligence, de nombreux travaux sont réalisés sans autorisation d'urbanisme et sans tenir compte des exigences concernant le périmètre de 500m des monuments historiques que sont l'église Saint Pierre et la façade du petit casino rue Saint Valéry.

Dans ces périmètres l'avis de l'architecte des bâtiments de France est exigé, qui par exemple, n'autorise pas l'installation d'huisseries en PVC. Nous tenons à rappeler ces règles tout comme les sanctions qui s'appliquent en cas de non respect. Les constructions, travaux et aménagements sont tenus de respecter les règles d'urbanisme contenues dans le Code de l'urbanisme. Ces règles générales sont complétées par des règles comprises dans le Plan Local d'Urbanisme consultable sur le site de la Commune et celui de la Communauté de Communes des Villes Soeurs.

Les autorisations d'occupation du sol :

Les projets (constructions, aménagements, installations, ...) doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'occupation du sol sous peine de sanctions :

- **Demande de permis de construire** pour les nouvelles constructions de plus de 20 m², les projets d'extension de construction existante de plus de 40 m², de changement de destination avec modification des structures porteuses ou de la façade...
- **Demande de permis d'aménager** pour les opérations d'aménagement (lotissement, camping, ...).
- **Demande de permis de démolir** dans les périmètres des monuments historiques où dans les communes le prescrivant par délibération municipale.
- **Déclaration préalable** : pour toute nouvelle construction comprise entre 5 et 20 m², pour les agrandissements de moins de 40 m² (sauf si l'habitation excède déjà les 150 m²), les modifications de l'aspect extérieur de la façade (changement de menuiserie, travaux de ravalement, etc), les clôtures.

Avant chaque projet nous vous invitons à vous rapprocher du service urbanisme de la commune pour prendre connaissance des demandes d'autorisation à déposer. Les entreprises réalisant les travaux doivent également être en mesure de vous renseigner sur ces obligations.



La peinture de la balustrade du front de mer commence à s'écailler et nécessite d'être refaite. Soit ! A priori, aucun problème, mais... de quelle couleur ? Et c'est ainsi qu'une question tout à fait anodine suffit à déclencher un débat plein de sens...

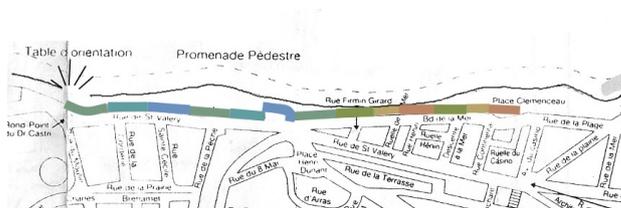
Fabienne CHAPTINEL, une Aultoise coloriste de formation nous l'a confirmé en nous proposant « de tirer parti de ce long ruban soulignant le trait de côte pour en obtenir un dessin, une animation, telle une fresque, plutôt que de choisir une couleur unique et banale ». Cette proposition a fait l'unanimité de la majorité municipale.

Il est vrai que la couleur est susceptible d'enrichir l'environnement en lui apportant lisibilité, rythme et perspective. En ce sens, elle contribue à la compréhension de l'espace urbain et à la qualité de vie des habitants. Ce constat a d'ailleurs motivé **l'association Ault Environnement** à engager une réflexion afin d'établir un « **cahier de recommandations pour la rénovation des façades** » pour notre commune. Elaboré en concertation avec la Municipalité, l'Architecte des Bâtiments de

France, la Communauté de Communes et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, ce document permettra de sensibiliser propriétaires et entreprises sur la qualité de rénovation du bâti aultoïse. A l'issue de ce travail, une « charte chromatique » (proposition de palettes de couleurs) pourra être intégrée au Plan Local d'Urbanisme pour valoriser de façon cohérente notre patrimoine architectural en guidant les rénovations, les constructions ou les projets urbains.

A peine la mise en couleurs de la balustrade a-t-elle débuté qu'elle donne des idées... C'est ainsi qu'il est prévu d'utiliser les mêmes tonalités pour les toitures des cabines de plage, ou encore le ravalement de la façade de l'ancien poste de secours de la SNSM.

Au même titre que le fleurissement, la réalisation des cabines de plage..., ces travaux sont l'occasion de valoriser le savoir-faire des agents municipaux et aussi de les remercier pour leur contribution importante à l'entretien de nos espaces publics et à l'amélioration de notre cadre de vie.



Réchauffement climatique, crise sanitaire, espèces en voie de disparition, etc., les problèmes qualifiés d'«environnementaux» se révèlent d'une ampleur planétaire. Et quoi de plus normal finalement, puisque l'environnement, par définition, représente «l'ensemble des éléments qui nous entourent et dont certains contribuent directement à subvenir à nos besoins.» ? Bref, nous sommes bientôt 8 milliards à être concernés par l'Environnement ! Face à un tel chiffre, il est facile de comprendre que beaucoup se résignent et se réfugient dans une sorte de neutralité...

Néanmoins, la plupart d'entre nous tentent désormais d'adopter une attitude vertueuse et des initiatives citoyennes, portées par des collectifs ou des individus, viennent souligner cette évolution. Bien sûr, les thématiques environnementales sont également soutenues et traitées au niveau communal ou communautaire (Communauté de Communes des Villes Sœurs, SIVOM, Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard), et ce de façon d'autant plus pressante que la requalification du centre-bourg nécessite que l'on gère rapidement les problèmes de gestion de l'eau pluviale, d'érosion du trait de côte, ou encore de mobilité.

Création d'une haie champêtre : la biodiversité à l'école d'Ault.

Comme inscrit dans son programme initial la municipalité a mis en place une haie champêtre autour de l'école Simone Veil, qui a pour fonction notamment la protection de la cour de l'école contre le vent.

Celle-ci est en effet exposée aux vents sur le plateau dans un secteur agricole où il n'y a plus de haies bocagères. Après des décennies de destruction de haies pour l'agriculture industrielle, les pouvoirs publics encouragent maintenant la replantation pour la biodiversité végétale et animale (oiseaux, insectes, hérissons,...), **contre l'érosion et contre l'effet desséchant du vent.**

Les agents municipaux avaient refait la clôture nord l'été dernier. La haie a donc naturellement trouvé sa place le long de cette clôture sur une longueur d'environ 70 mètres.

Cette initiative a fait l'objet d'une coopération avec le lycée agricole de la MFR (Maison Familiale Rurale) du Vimeu à Yzengremer. Les lycéens sont venus sur place en janvier dernier s'occuper de cette plantation en accompagnant chaque enfant de l'école dans cette action commune. Une belle collaboration !

La création de cette haie a été aussi l'occasion d'**actions pédagogiques** tout au long de cette année scolaire : découverte de l'écosystème du jardin et des interactions entre végétaux et animaux, prise de conscience de l'existence et de l'importance de la biodiversité, compréhension des phénomènes naturels, du cycle des saisons et des plantes...

Petites graines plantées dans la mémoire et les futures habitudes des ces enfants !

Les bacs à marée : du tri pour préserver les plages.



À l'initiative de l'association **Aquarello**, un premier bac à marée a été installé sur la plage d'Onival. Un second sera prochainement placé sur la rampe d'accès à la plage du centre. Ces bacs sont **des outils participatifs** permettant à chacun de contribuer à la propreté des plages par un **ramassage citoyen**. Les promeneurs pourront ainsi s'y débarrasser des déchets qu'ils auront ramassé lors de leur balade.

À l'intérieur, n'y seront déposés que des déchets marins polluants : pas de débris d'algues, de bois flotté, ou d'animaux morts, qui eux restent sur la plage et font partie intégrante de l'écosystème (laisse de mer), mais uniquement la pollution : plastiques, morceaux de filets, cartons, verres, etc... Ces bacs à marée seront régulièrement collectés pour que les déchets soient évacués vers des filières adaptées.

Attention, les bacs n'ont pas vocation à remplacer les poubelles « traditionnelles » ! Ils ne sont pas destinés à recueillir nos restes de pique-niques, ordures ménagères, cendriers de plage et autres déjections canines.



Les goélands : une présence à réguler pour une cohabitation mieux acceptée.

Tout comme la mouette, le goéland fait partie intégrante du paysage maritime et l'on ne peut concevoir l'ambiance du littoral sans y associer ces oiseaux. Et encore moins leur cri ! Sur notre territoire, le goéland argenté est le plus commun. On le reconnaît à sa tête bien ronde, son bec jaune orné d'un point rouge vif et ses pattes roses. Leurs jeunes portent un plumage marron moucheté de blanc.



Comme tous les laridés, le goéland est une espèce protégée, et gare à quiconque oserait toucher au plumage de ces volatiles ou à leurs œufs : la sanction pénale est très lourde ! À la différence des communes voisines (Le Tréport, Mers-les-Bains, Cayeux-sur-Mer), aucune campagne de stérilisation n'a encore été menée à Ault. Résultat : en quelques années seulement, l'espèce est devenue envahissante et l'oiseau des gentilles cartes postales de bord de mer s'est transformé en source de nuisances (cris, déjections corrosives, salissure des véhicules, des bâtiments et des espaces publics, et même agressivité envers les personnes).

Il nous faut donc réagir afin d'éviter une prolifération de ces oiseaux qui, s'ils ne sont pas dérangés, bien nourris et bien logés, produisent en moyenne deux poussins par couvée... et peuvent faire deux couvées par an !

C'est pourquoi nous avons sollicité, et obtenu, l'autorisation des services de l'État afin d'engager une campagne de stérilisation des œufs dès cette année. La société **CIVIC DRONE**, a été retenue pour mener cette opération durant le mois de juin. Comme son nom l'indique, elle interviendra par drone ; les œufs seront couverts d'une huile végétale afin de pouvoir être couvés tout en étant stérilisés.

Ault, village-étape sur la Vélomaritime

On en parlait comme du serpent de mer... Le tout début de l'été verra (enfin !) démarrer les travaux d'aménagement de la voie cyclable qui doit relier Mers-les-Bains à Cayeux. Premiers coups de pelleuse prévus pour le 28 juin à Ault, sur le secteur de Bellevue. Porté par le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, le chantier participe à l'achèvement de la Vélomaritime - EuroVelo 4, itinéraire de près de 1.500 km joignant Roscoff en Bretagne à Bray-Dunes dans le Nord.

A la force des mollets, ce parcours offre la possibilité de découvrir des sites mythiques tels que la côte de granit rose, le Mont-Saint-Michel, les plages du débarquement, l'arche et l'aiguille creuse d'Étretat, ou encore la baie de Somme. Il ne manquait plus qu'Ault... oublié qui sera réparé très prochainement !

Comme le montre le plan, le cheminement est établi pour l'essentiel sur le plateau. Il s'agira d'une « voie verte » en site propre, c'est à dire isolée de la chaussée et de la circulation routière. Les travaux de cet été porteront sur la portion du boulevard du Phare à Hautebut, en passant derrière le camping de la Chapelle, ainsi que rue de Dalhausen, seulement à proximité de l'école, ceci afin de ne pas perturber les flux touristiques et pour profiter des vacances scolaires.

La stérilisation ne permet pas de faire baisser le nombre d'individus, mais au moins devrait-elle nous permettre, dans un premier temps, de stabiliser la population de goélands sur notre territoire. Pour une meilleure régulation, les campagnes de stérilisation devront ensuite être couplées avec une démarche préventive, afin que les chers volatiles n'élisent pas Ault comme lieu privilégié de villégiature. Pour cela, quelques règles et réflexes simples doivent être adoptés dès à présent.

- Limiter l'accès à la nourriture

La présence en ville des goélands est favorisée par l'abondance de nourriture. Faire en sorte que ces ressources diminuent participe à la régulation douce de l'espèce

- **Ne pas nourrir les goélands**, conformément à l'arrêté municipal en vigueur. Tout comme les pigeons ou d'autres animaux sauvages, les goélands s'habituent rapidement et peuvent devenir téméraires jusqu'à réclamer avec insistance, ou même voler ce qu'ils estiment leur être dû !

- **Conserver les déchets dans des conteneurs fermés** et ne les sortir que les jours de collecte. Les goélands sont attirés par les ordures ménagères et n'hésitent pas à percer les sacs poubelles.

- Rendre sa toiture moins accueillante

Les goélands nicheurs recherchent des endroits sécurisants pour faire leur nid, ce qui peut générer quelques soucis de voisinage selon le lieu retenu

S'il est facile d'accéder au toit, quelques interventions minimales peuvent suffire à diminuer son attrait :

- **Au printemps, assurer une présence régulière.** Avec prudence, se montrer en bordure du toit au moment où un couple cherche à s'installer peut suffire à l'éloigner.

- **Profiter de l'hiver pour nettoyer sa toiture** et effacer les traces des nids précédents.

- **Des équipements aux normes** sont proposés afin de rendre les toits moins hospitaliers (pics ou filets par exemple). Attention toutefois : il est interdit d'équiper sa toiture de dispositifs dangereux pour les personnes ou les animaux !

- Se rapprocher de professionnels

En parallèle, une réflexion est en cours afin de créer un maillage cohérent et favoriser les modes de déplacement doux : cheminements sécurisés et services (stationnement, bornes de rechargement pour vélos à assistance électrique, loueurs et /ou réparateurs de vélos...) permettront ainsi d'« irriguer » l'ensemble de notre territoire communal, et notamment le centre-bourg. Cette démarche bénéficiera de l'ingénierie d'un bureau d'étude missionné par la Communauté de Communes des Villes Sœurs dans le cadre de son schéma directeur cyclable.



Nul doute que les prochains tronçons de la vélomaritime rencontreront très vite le même succès que le chemin entre verre et mer réalisé par la CCVS !

Tri et valorisation... pour une meilleure gestion de nos déchets

D'ici 2024, le tri à la source des biodéchets (tontes de pelouses, restes alimentaires, etc.) doit être généralisé. Dès à présent, la collectivité s'engage à vos côtés afin d'offrir à chaque foyer de réelles possibilités de tri et/ou de valorisation. C'est en ce sens que la Municipalité a décidé de mettre en place dans toute la commune un ramassage des déchets verts par ses services depuis le 19 avril.

Vous trouverez dans ce bulletin et sur notre site un questionnaire, il est anonyme et destiné à cibler au mieux vos besoins, afin d'amplifier cette démarche et en maximiser les effets vertueux, à savoir : diminuer les coûts de gestion de nos déchets et favoriser un développement plus durable de notre territoire. Le défi est grand puisque plus de la moitié des biodéchets finissent aujourd'hui aux ordures ménagères.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre note des rendez-vous hebdomadaires de ces différents ramassages :



DÉCHETS VERTS

VOS DÉCHETS VERTS **

Des sacs biodégradables sont distribués en mairie le samedi matin de 10h à 12h (5 sacs par foyer et par semaine).

Le ramassage est effectué le lundi matin à partir de 8H



DÉCHETS MÉNAGERS

VOS DÉCHETS MÉNAGERS

Ils sont ramassés dans les containers mis à la disposition de chaque foyer par la CCVS, et doivent être sortis le dimanche soir.

Attention, le jour de ramassage des ordures ménagères a changé, votre container est à sortir chaque dimanche soir depuis le 30 mai (à la place du mardi soir).



CARTONS

LES DÉCHETS CARTON DES COMMERÇANTS

Ils seront récoltés par la CCVS une semaine sur deux le mardi matin (et non plus le mercredi matin) à compter du 1er juin. La semaine suivante, ils peuvent être retirés par le personnel communal, uniquement sur demande.



ENCOMBRANTS

LES ENCOMBRANTS

Ils sont retirés par le personnel municipal, sur demande uniquement.

** le questionnaire est téléchargeable sur le site de la Commune : www.ault.fr à l'onglet «vivre à Ault» puis «collecte des déchets», ou en scannant le QRCode.*

vous pourrez aussi le retirer en mairie.



**** Attention, la taille des haies est vivement déconseillée du 15 mars au 31 juillet, afin de ne pas perturber la période de nidification**

ÉDUCATION

Commençons par cette note très positive : malgré quelques craintes, il n'y aura pas de fermeture de classe cette année scolaire 2021-22. Il nous faudra tout de même rester vigilants afin de maintenir les 4 classes dans les années à venir. Cette année scolaire particulière a été gérée de belle façon autant par l'équipe enseignante que par le personnel municipal, avec soin et grande attention de l'organisation des protocoles sanitaires réussis. Et d'ailleurs, au dernier test salivaire des élèves, aucun cas de COVID-19 n'a été recensé...

La construction de l'abri pour les parents à l'entrée de l'école a été reportée pour s'adapter à l'aménagement du Plan Vélo qui passera devant l'école et qui transformera considérablement cette entrée de cour.

Après cette suite de confinements, la classe de neige, reportée à l'année scolaire prochaine, a été remplacée par une classe verte pour les CM, une découverte pendant quelques jours des joies de l'équitation au Lieu Dieu. Et pour finir cette année, une carte-cadeau leur sera offerte et marquera leur future entrée en 6ème au collège.

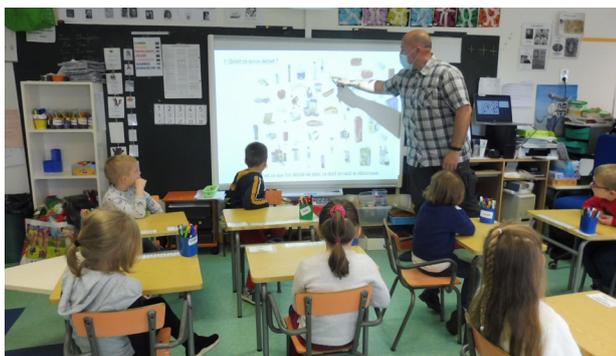
Les sorties de fin d'année ont pu elles aussi être organisées en juin pour le plus grand plaisir de l'ensemble des élèves, après plus d'un an de confinements et de restrictions diverses !

Et cette année scolaire a pu voir aboutir certains des projets initiés, et plus particulièrement « les projets verts » :



-les potagers plantés de fleurs à bulbes, légumes courges et aromates ont commencé à prendre des couleurs !

-une haie champêtre et arborée a été plantée par les élèves avec l'aide du lycée agricole MFR (Maison Familiale et Rurale). Elle prendra le temps de pousser en fond de cour et, au delà de son aspect esthétique, fera office de protec-



tion contre le vent notamment (c.f. article dans les pages «environnement» de ce bulletin)

-un composteur a été offert par la CCVS (Communauté de Commune des Villes Soeurs) pour les utilisateurs de la cantine. Dans la foulée, une formation sur le sujet du tri des déchets a été organisée pour les élèves par les spécialistes de la CCVS.



-la classe des CM s'est engagée cette année dans une A.M.E. (Aire Marine Éducative) afin de découvrir le patrimoine maritime. Une chasse aux trésors inspirée de «géocaching» a été organisée au final de cette aventure. Elle est destinée à la fois aux visiteurs pour une initiation aux beautés de notre patrimoine, mais aussi aux habitants qui pourront alors re-découvrir les merveilles et richesses de notre village... mise en scène d'un spectacle dont la nature et les magnifiques points de vue sont les principaux acteurs... Mais chut !!... ne dévoilons pas trop de secrets, affaire à suivre par les enquêtrices et enquêteurs que vous deviendrez ! Préparez d'ores et déjà votre sac à dos...

VIE ASSOCIATIVE

Nous souhaitons que le milieu associatif puisse reprendre petit à petit ses activités au sortir de ces confinements et restrictions. C'est pourquoi les demandes de subvention ont été validées dans leur ensemble, et que la Commune accompagne les nombreux projets en cours :

Festivals musicaux et théâtraux, musées, expositions, animations diverses...

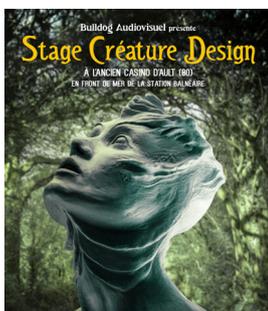
La Maison des Associations qui a trouvé place dans l'ancienne école primaire s'organise peu à peu, hélas moins vite que prévu initialement. C'est par une dynamique associative revenue que ce lieu prendra son sens et trouvera son fonctionnement interne.

Cet été 2021 sera le moment pour beaucoup d'associations de se remettre à l'ouvrage et d'envisager de nouvelles perspectives, pour le plus grand plaisir des publics et des organisateurs.

CULTURE

Les projets culturels ont bien évidemment été impactés par la crise sanitaire.

Toutefois, quelques événements ont pu être maintenus, notamment ceux organisés par la Bibliothèque Municipale : les expositions, les rencontres, les accueils scolaires, les ateliers... Même si le nombre de personnes admises s'est vu extrêmement limité. **Un riche programme va continuer de s'y dérouler durant l'été.**



D'autres projets ont pu être reportés, comme ce stage de maquillage et effets spéciaux pour le cinéma, dont le public inscrit pourra profiter en novembre. Il sera suivi d'une exposition des travaux réalisés au cours de cette semaine d'apprentissage. La société Bulldog Audiovisuel, porteuse de ce projet, nous propose aussi d'accueillir les 19 et

20 août le festival « La nuit du court en balade », où il sera possible d'assister à des séances de projections de courts-métrages à la Bibliothèque Municipale, ou encore de s'initier au bruitage d'un film...

La Commune accueille cette année encore un des événements du festival Chés Wèpes les 12 et 13 août, mettant en valeur la langue picarde par des concerts et des jeux d'énigmes dans les rues de la ville...

Par ailleurs, un spectacle retraçant la vie d'une gardienne de phare vous sera proposé le 20 août, sur le terrain du phare d'Ault... jolis moments en perspective !

N'oublions pas que la ville d'Ault reste l'écrin incontournable pour de nombreux réalisateurs et photographes de prestige qui profitent de nos merveilleux décors naturels et ambiances singulières pour y poser leurs créations.



Toutes les dates de ces événements sont à retrouver dans «le petit agenda estival aultois» ou sur notre site internet et page Facebook

ESPACE JACQUES PRÉVERT

Le centre culturel dispose désormais d'un nom : **L'espace Jacques Prévert.**

Si nous revenons à l'origine de la construction de ce bâtiment décidée par l'ancienne municipalité, sa destination devait être une salle multifonctions et le projet prévoyait la réhabilitation de la ferme en un centre d'interprétation des paysages et de l'observation de la falaise.

Trois projets étaient proposés, jamais présentés au conseil municipal à l'époque, dont un, le moins coûteux, était le plus intégré dans l'espace.

Le choix s'est porté sur le plus cher tout en abandonnant la réhabilitation de la ferme.



Le prix estimé à hauteur de 2 100 000 €, qui est la base des subventions, a été largement dépassé lors de l'attribution du marché pour arriver à 2 900 000 €, soit un coût supplémentaire de 800 000 €.

Nous avons sollicité la région et obtenus 104 000 € pour financer le surcoût mais l'État a refusé de nous attribuer une subvention complémentaire. Un emprunt de 1 million d'€ a été souscrit par l'ancienne municipalité pour le financement de la construction.

Après de nombreuses difficultés rencontrées lors de la construction, l'espace Jacques Prévert devrait être livré courant juin si les nombreuses réserves sont levées. La question majeure est de savoir comment nous allons l'exploiter, tout en sachant qu'aucun projet culturel n'accompagnait cette construction, et que l'estimation des frais de fonctionnement ne permet pas une exploitation en direct par la commune, ce qui représenterait entre 30 et 45% de notre auto financement annuel.(200 à 250 000 € annuel).

Afin que cet équipement puisse revêtir toute sa dimension, nous avons donc décidé de rechercher un prestataire pour nous faire des propositions.

AGENDA FESTIVAL AULTOIS

En espérant reprendre une vie normale et retrouver le succès de sa saison 2020, la commune vous présente le programme des animations de l'été.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

LES ANIMATIONS ESTIVALES ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

- le samedi 19 : Parade carnavalesque
du 19 au lundi 21 : Fête communale et ses attractions foraines
le lundi 21 : Fête de la musique, scène ouverte au centre ville
le jeudi 24 : Goûter des aînés organisé par le CCAS
le week-end du 26 et 27 : Fête Belle Époque, Expositions, animations, jeux picards, concert, spectacle, défilé costumé



LES ANIMATIONS ESTIVALES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- le samedi 12 : Jeux de société (6-12 ans) avec échanges de cartes Pokémon
le mercredi 16 : Atelier fête des pères (de 14h30 à 16h30)
le jeudi 17 : Bébé lecteur
le vendredi 25 : Discussion autour du prix des Villes Soeurs

- du 18 juin au 24 juillet : exposition des tableaux de Michèle Maureuge - Bibliothèque
du 23 juin au 18 septembre : exposition des sculptures en céramique de Gil Browaëys - Bibliothèque et jardins de la mairie

LES ANIMATIONS ESTIVALES ORGANISÉES PAR LES ASSOCIATIONS

- le samedi 19 : Concert à l'ancien casino Harmonie Municipale
le lundi 21 : Concert à l'ancien casino - fête de la Musique Harmonie Municipale



La chapelle d'Onival est ouverte chaque jour de 10h à 18h
L'association des Amis du Beffroi organise des ouvertures guidées de l'église Saint Pierre chaque samedi de l'été de 10h30 à midi.



AGENDA ESTIVAL AULTOIS

LES ANIMATIONS ESTIVALES ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

- le samedi 3 : Concert Christelle Godin – *Variété* – Grande Rue - 18h
le mercredi 7 : Activités sportives - *Plage d'Onival* - Après-midi
le vendredi 9 : Activités sportives - *Plage d'Onival* - Matin
le samedi 10 : Pot des estivants - 16h
Concert Manguito – *musique métissée* – Grande Rue - 18h
le lundi 12 : Réveil musculaire - *Plage d'Onival* - Matin
le mardi 13 : Concours de châteaux de sable - *Plage d'Onival*
Initiation au Yoga – *Plage d'Onival*
Bal avec Disc-Jockey – Grande Rue - 21h
le mercredi 14 : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice - *Onival*
le vendredi 16 : Marché artisanal et gourmand – Grande Rue - de 16h à 22h
le samedi 17 : Concert U-Man-Slide - *Blues pour un homme orchestre* – Grande Rue - 18h
le dimanche 18 : 1ère édition du Triathlon des Falaises
le mardi 20 : Activités sportives - *Plage du centre* - Après-midi
le mercredi 21 : Activités sportives - *Plage d'Onival* - Après-midi
Concert Hélène Grandsire – *vocal/piano, chanson française, reprises et compositions*
Square Pomeranz du Bois de Cise - 18h30
le samedi 24 : Concert Blag2Mek – *rock* – Grande rue - 18h
le mardi 27 : Réveil musculaire - *Suivi d'une marche* - *Plage d'Onival* - Matin
le vendredi 30 : Concours de châteaux de sable – *Plage d'Onival*



LES ANIMATIONS ESTIVALES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- le jeudi 8 : Jeux de société - *Cabine de Lecture à la Plage Onival* - Après-midi
le vendredi 16 : Sortie sur la Laisse de Mer pour ramassage des déchets - de 10h à 11h30
le samedi 17 : Atelier de recyclage et fabrication d'objets avec les déchets laissés par la Laisse de Mer (*enfants et adultes*) - Matin et après-midi
le jeudi 22 : Atelier Vannerie avec Hélène Houzet - *Cabine Lecture à la Plage (Onival)*- Après-midi
le mardi 27 : Atelier Vannerie avec Hélène Houzet - *Cabine Lecture à la Plage (centre)* - Après-midi

- du 28 juillet au 28 août : exposition des *peintures de Raymond Germain* - Bibliothèque
du 18 juin au 24 juillet : exposition des *tableaux de Michèle Maureuge* - Bibliothèque
du 23 juin au 18 septembre : exposition des *sculptures en céramique de Gil Browaëys* - Bibliothèque et jardins de la mairie

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



En juillet et août «Lecture à la Plage»
 les mardis de 14h à 17h – plage du centre
 les jeudis de 14h à 17h – plage d'Onival

HELENE GRANDSIRE
chante...

Richard Desjardins
 Michèle Bernard
 Allain Leprest
 Pierre Louki
 Jean Ferrat
 Léo Ferré
 Barbara

et ses chansons...

AULT
 TRIATHLON CROSS FORMATS ET M
 DUATHLON CROSS DISTANCES JEUNES
Dimanche 18 juillet 2021

TRIATHLON INDIVIDUEL
 OU EN RELAIS
 500 DOSSARDS

1er CROSS TRIATHLON DES FALAISES D'AULT

Renseignements: COB76 / Sport up
 tél: 06 29 09 17 62 / 06 77 42 90 14
 Facebook : C.O.B TRIATHLON

AULT EN MUSIQUES ! 2021
 Concerts en Baie de Somme

Vinciane Béranger, alto
 Sylvie Bourdeau, contrebasse
 Anne Cartel, flûte
 Sylvain Coutant, photographe
 François Daudet, piano
 Françoise Enoch, violle de gambe
 Fontaine de la Mare, sculpteur et plasticien
 David Louverse, violoncelle et direction artistique
 Saskia Lethiec, violon
 Eric Malgouyres, comédien
 Alain Minard, guide association Aquadec
 Marie Vermeulin, piano

9, 10 et 11 juillet à Ault
 Chapelle du Bois de Oise
 Chapelle d'Onival
 Eglise Saint Pierre

Plus de places:
 09 juillet 12h00
 10 juillet 12h00
 11 juillet 12h00

Consultez la conférence des dates
 des concerts
 0971 4611 8100
 0971 4611 8100
 0971 4611 8100

Consultez la conférence des dates et des ventes
 généralistes
 06 09 04 59 37

Renseignements et réservations
 aultenmusiques.otreto.com
 06 09 04 59 37

FESTIVAL 2021
CÔTE À CÔTE

Du 30 juillet
 au 1er août

Concerts
 Spectacles
 Arts Visuels
 à Ault (80) - Baie de Somme

LES ANIMATIONS ESTIVALES ORGANISÉES PAR LES ASSOCIATIONS

- | | | |
|-----------------------------------|---|----------------------------|
| le vendredi 2 : | Fête des voisins | Dynamique Aultoise |
| le samedi 3 : | Cie Altus - Spectacle théâtral « <i>Monnaies</i> » | J'écris ton nom |
| | Ancien casino - 20h30 | |
| le samedi 3 : | Atelier art postal « <i>Alice Remixed</i> » - 14h30 | Angora |
| du vendredi 9 au 11 : | Festival Ault en Musiques | Les Musiciens de l'Instant |
| le dimanche 11 : | Brocante - Bois de Cise | Dynamique Aultoise |
| du samedi 17 au 18 : | Escales Musicales Aultaises - « <i>Vinum Bonum</i> » | Caravelle des Arts |
| | À la Chapelle d'Onival | |
| du dimanche 18 au 22 : | Brocante - Gymnase Maison Des Associations | Partage Sénégal |
| du samedi 24 au 25 : | Escales Musicales Aultaises - « <i>The Passion of Musicke</i> » | Caravelle des Arts |
| | Chapelle d'Onival | |
| le mardi 27 : | Atelier écriture créative « <i>Alice Remixed</i> » - 14h30 | Angora |
| du vendredi 30 juillet | Festival Côte à Côte - Concerts, Spectacles, Arts visuels | Petit Casino d'Ailleurs |
| au 1er août : | 4ème Édition | |
| du 23 juillet au 16 août : | Exposition itinérante et visites guidées | Ault Environnement |
| | <i>Histoires des falaises aultaises -</i> | |
| à partir du 30 juillet : | Ouverture partielle d'un musée - La mémoire d'Ault | Ault-Le Petit Musée |
| | <i>Maison des Associations</i> | |
| chaque vendredi à 14h | Initiation à la sculpture sur bois | <i>Effet Mer</i> |
| chaque samedi à 11h | Atelier créatif | <i>Effet Mer</i> |

Le Petit

AOÛT

AGENDA FESTIVAL AULTOIS

LES ANIMATIONS ESTIVALES ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

- le mercredi 4 : Réveil musculaire suivi d'une marche - *Plage d'Onival* - le matin
le vendredi 6 : Marché artisanal et gourmand - *Grande Rue* - de 16h à 22h
le samedi 7 : Tournoi sportif - *City Park à Onival*
Pot des estivants - 16h
Concert Jeudi Bleu - *Bossa - Grande Rue* - 18h
le lundi 9 : Réveil musculaire suivi d'une marche - *Plage d'Onival* - le matin
le mardi 10 : Activités sportives - *Plage d'Onival* - le matin
le mercredi 11 : Activités sportives - *Plage d'Onival* - le matin
le samedi 14 : Concert Les Maraudeurs - *duo pop/folk - Grande Rue* - 18h
Bal avec Disc-Jockey - *Grande Rue* - 21h
le dimanche 15 : Fête de la mer - *Esplanade plage d'Onival*
Repas et buvette - Concert *Quai des Brumes, chants marins - Esplanade plage d'Onival* - midi
le jeudi 19 : Initiation au Yoga - *Plage d'Onival*
Du 19 au 20 : Festival Le Court en Balade par Bulldog Prod
Projections de courts-métrages (*bibliothèque*) et ateliers bruitage cinéma (*salle Daurelly*)
le vendredi 20 : Spectacle «La Gardienne de Phare» - *Théâtre de rue - Terrain de la Maison du Phare* - 18h30
le samedi 21 : Concert Marie-Pierre et Momo - *variété - Grande Rue* - 18h
Bal avec Disc-Jockey - *Grande Rue* - 21h
le samedi 28 : Concert Pardon Georges - *reprises Georges Brassens - Grande Rue* - 18h



LES ANIMATIONS ESTIVALES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- le mercredi 11 : Jeux de société - *Cabine de Lecture à la Plage (centre)* - après-midi
le jeudi 12 : Jeu avec énigmes à résoudre (Géocaching) en langue picarde avec *France Avisse* dans la cadre du festival *Chés Wèpes* - après-midi
le vendredi 13 : Concert de *Philippe Boulfroy* - *chansons picardes* - dans la cadre du festival *Chés Wèpes* - 20h30

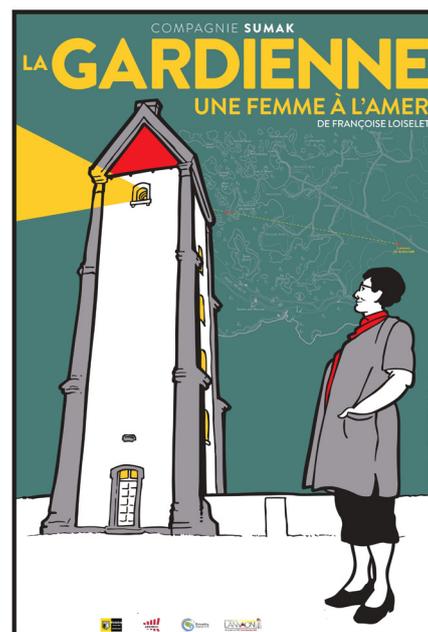
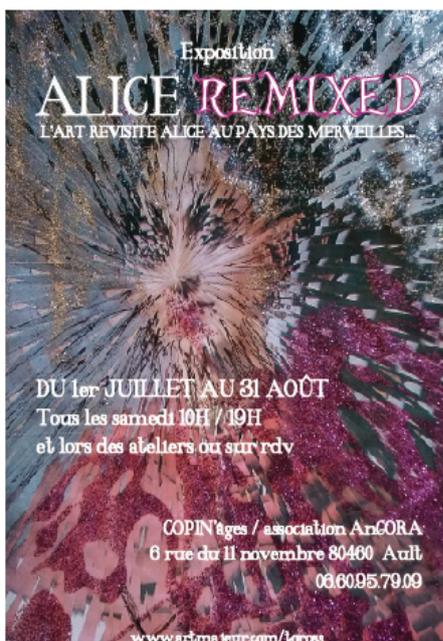
du 28 juillet au 28 août : exposition des peintures de *Raymond Germain* - Bibliothèque

du 23 juin au 18 septembre : exposition des sculptures en céramique de *Gil Browaëys* - Bibliothèque et jardins de la mairie

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



En juillet et août
«ANIMATION MUSICALE»
 Tous les samedis - Grande Rue



LES ANIMATIONS ESTIVALES ORGANISÉES PAR LES ASSOCIATIONS

le dimanche 1er :	Brocante - <i>Square Pomeranz du Bois de Cise</i>	Comité des fêtes
du 30 juillet	Festival Côte à Côte - <i>Concerts, Spectacles, Arts visuels</i>	Petit Casino d'Ailleurs
au 1er août :	4 ^{ème} Édition	
le samedi 7 :	Loto - <i>L'Ancien Casino</i>	Comité des fêtes
le dimanche 8 :	Escales Musicales Aultaises - « <i>La Morenica</i> » - <i>Chapelle d'Onival</i>	Caravelle des Arts
jusqu'au 16 août :	Exposition itinérante et visites guidées <i>Histoires des falaises aultaises -</i>	Ault Environnement
du 10 au 16 :	Expo vente - <i>L'Ancien Casino</i>	Les artistes amateurs
le mardi 17 :	Atelier coloriage collage « <i>Alice Remixed</i> » - 14h30	Angora
le dimanche 22 :	Brocante - <i>Place de l'église Saint Pierre</i>	Association Parents d'élèves
le 28 et 29 août :	Exposition itinérante et visites guidées <i>Histoires des falaises aultaises - L'Ancien Casino</i>	Ault Environnement

Avec ce programme bien rempli, la Municipalité vous souhaite de passer un superbe été.



Le samedi 4 septembre
Fête de la Libération d'Ault
*Commémoration, Bal à l'ancien casino,
 Feu d'artifice à l'esplanade, plage du centre*

DÉVELOPPEMENT LOCAL COMMERCE

De nouveaux commerçants s'installent et viennent rejoindre nos anciens. Loin d'avoir été découragés par les travaux, des activités telles que la coiffure, de nouveaux restaurants, un café littéraire, la vente de produits régionaux, une boutique de «bien-être» un artisan sculpteur, une brocante s'installent dans la grande rue. Du côté Onival, un caviste va ouvrir, le gîte rural «At'Home» se modernise en entreprenant de gros travaux et en ouvrant un dépôt-vente.

La confiance des investisseurs évoquée dans notre premier bulletin bi annuel s'est confirmée. Ce dynamisme va créer une émulation visant à booster notre



centre ville.

L'équipe municipale sera présente pour accompagner les commerçants qui reprennent leur activité et ceux qui s'installent avec la possibilité d'extension des terrasses.

Remercions les commerces dits essentiels d'avoir accompli leur tâche dans un contexte particulièrement difficile durant le confinement (travaux, couvre-feu, gestes barrières).

Rappelons que le droit de préemption de la Commune, pour les commerces vacants, s'appliquera afin de conserver l'origine commerciale.

FAVORISER L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

La volonté de l'équipe municipale est de renforcer son potentiel de logements afin d'accueillir de nouveaux habitants. La vente de l'immeuble communal sis 10 rue des Fonts Bénits s'inscrit dans cette démarche en mixant des locations à l'année et des locations à vocation touristique (8 logements après travaux).



Enfin, l'accord conventionnel entre la Gendarmerie et la Commune d'Ault pour l'achat des bâtiments sis rue du général Leclerc a fait l'objet d'une évaluation par les domaines.

En effet, le bâtiment appartient à l'État. Un investisseur s'est déjà manifesté et dès que le dossier sera scellé, la procédure d'acquisition permettra la mise en route des travaux. Rappelons que l'objectif commun à ces 2 opérations est de relever la densité de la population, seul facteur de vie hors saison (école, commerces, tourisme, reconquête des services publics).



AGENCE
COMMUNALE

IMPLANTATION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Contrairement à ce qui nous avait été promis, la Poste a décidé de fermer son bureau aultois.

L'équipe municipale attachée et déterminée au maintien du service public de la poste a refusé la loi du tout ou rien. Pour ce faire, la commune s'est inscrite dans une démarche conventionnelle nous permettant la mise en place d'une agence postale communale. Des engagements réciproques ont été pris avec la Poste. Cette agence communale postale se situera dans les locaux de la mairie, elle offrira les prestations classiques de la poste actuelle. Les dépôts et retraits d'espèces sur les comptes courants seront maintenus.

Les travaux, le mobilier, le personnel, la formation seront financés par La Poste.

Cette implantation de l'agence postale communale devrait être effective pour la fin de l'année 2021.

TOURISME

POINT PLAGE

Inauguration le 03 juillet 2021 du Point Plage créé en partenariat avec la Communauté de Communes des Villes Soeurs.



Les activités seront centrées sur les sports nautiques avec la possibilité de louer 5 catamarans, 6 kayaks solos, 6 kayaks doubles et 6 paddles dont 2 big-paddles. La réservation des locations pourra s'opérer en ligne sur le site www.sensationlarge.com (vous pouvez scanner aussi le QR CODE ci-dessous) ou sur place (plage Ault nord)



Ces activités seront encadrées 6 jours sur 7 par 2 moniteurs de voile diplômés d'État et 2 aides-moniteurs, en fonction de la météo et des heures

des marées.

Par ailleurs, des initiations à la navigation vous seront proposées.

Le point accueil se situera au pied de la descente à bateaux.

Des raids et des régates animeront la station.

Les plages d'Ault-Nord et Ault-Sud seront équipées, dès cet été, d'une webcam couplée à une station météo.

Cet équipement complémentaire du point plage permettra, via une application internet accessible sur PC et smartphone, d'avoir en temps réel, 24h/24 et 7 jours/7, des informations météorologiques locales ainsi qu'une vue panoramique de notre littoral.

Dès sa mise en service, le lien internet sera accessible sur le site de la commune.



CABINES DE PLAGE

Atout charme des plages voisines, elles restaient quelques-unes esseulées sur notre commune.

Pour renouer avec un passé lointain, nous avons souhaité réinvestir l'espace balnéaire, pour créer ce quartier éphémère, véritable lieu de vie et de lien social durant l'été.

Dix cabines de plage vont être réparties sur les plages d'Ault centre et d'Onival. Elles seront en location à la quinzaine ou au mois. Ces locations couvriront les mois de juin à septembre. Les inscriptions seront reçues en mairie. **Les prix ont été fixés à 180 € le mois et 100 € la quinzaine.**

Deux agents des services techniques ont démontré leurs compétences et leur dynamisme pour la construction et la peinture des cabines.

C'est la première, d'une longue série !

COMMERCES NON SÉDENTAIRES

Comme pour l'année 2020, une mise en concurrence a été entreprise pour l'implantation de 4 emplacements sur l'esplanade de la plage d'Ault-Onival et un emplacement sur le square du Bois de Cise.

Ces autorisations seront accordées pour la saison, du 1er juin au 15 septembre 2021 et 7 jours sur 7.

Ces commerces non sédentaires assureront une vente de marchandises à emporter.

CAMPING

Les 2 campings ouverts depuis le 1er avril ont fait l'objet d'une dépense d'investissement sans précédent puisque le montant pour 2021 s'élève à 60 000€ entièrement autofinancés par les recettes de 2020. Ce budget a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 21 avril 2021.

Ce plan visant à remettre à flots nos campings répond à un besoin impérieux assurant un fonctionnement optimal.

Ce plan de financement s'est décliné comme suit :



CAMPING CAVÉE VERTE : voirie partie haute du camping, mise en autonomie des mobil-homes restants (tout à l'égoût, eau), remise en état des stations Wi-Fi, mise en place d'une machine à laver et d'un sèche-linge, achat d'un portique (2 balançoires) pour l'aire de jeux des enfants, démoussage des bâtiments publics, surfacage du terrain de pétanque, achat de 2 tables avec bancs intégrés et 3 bancs individuels, nouveau panneau d'affichage.



CAMPING DE LA CHAPELLE : remise en état des stations Wi-Fi, éclairage rue du côté mer, mise en place d'une machine à laver et d'un sèche-linge, achat d'un portique (2 balançoires) pour l'aire de jeux des enfants, achat de 2 tables avec bancs intégrés et 3 bancs individuels, câblage d'alimentation bornes électriques (planifiées en 10/21), achat d'un canapé dans salle de convivialité, déplacement des poubelles et tri des déchets à l'extérieur du camping. Les travaux ont été réalisés en interne par les agents des services techniques.

PLAN VÉLO

L'ouverture d'un tronçon «plan vélo» de 18 km entre Mers les Bains et Cayeux passera par la ville d'Ault, longeant la départementale, les vélos circuleront à proximité du camping de la Cavée verte puis parcourront la rue Dalhausen pour déboucher à proximité du chemin Méline. Le plan vélo longera le camping de la Chapelle pour se diriger vers Hautébut. Les travaux devraient débuter avant l'été.

Ce plan vélo favorisera notre tourisme local faisant découvrir la beauté de notre ville.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Acteur majeur de la politique sociale de la Municipalité, le Centre Communal d'Action Sociale a été un relais fort depuis plus d'un an notamment dans la gestion de la crise sanitaire.



PREMIER GOÛTER DES AÎNÉS DE L'ANNÉE

Nous sommes heureux de pouvoir enfin organiser un goûter pour les aînés. Moment fort de retrouvailles pour tous. Il nous faudra bien entendu respecter le protocole sanitaire et la jauge de capacité d'accueil.

Aussi, en fonction du nombre d'inscrits nous serons peut-être dans l'obligation de l'organiser sur deux semaines.

Le premier goûter est fixé au jeudi 24 juin. Les inscriptions sont prises au secrétariat de Mairie. La navette peut venir chercher les personnes à leur domicile.

COLIS DE FIN D'ANNÉE

Certaines personnes inscrites sur les listes électorales et âgées de plus de 65 ans ne sont pas encore venues en mairie chercher leur colis de fin d'année. Il s'agit essentiellement des personnes en résidence secondaire qui ont été empêchées par la crise sanitaire de revenir sur Ault durant les fêtes de fin d'année. Les personnes concernées peuvent encore venir en mairie retirer leur colis, munies d'une pièce d'identité.

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Un service de portage de livres au domicile des personnes âgées ou ayant des problèmes de mobilité va être mis en place très prochainement.

Ce nouveau service permettra pour les plus dépendants qui ne peuvent se rendre dans notre bibliothèque, d'avoir accès aux livres.

Les membres bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale aidés par notre bibliothécaire, Odile, vont prendre en charge ce service.

Le moment du portage sera celui de rencontres et d'échanges qui viendront rompre pour certains l'isolement et le repli sur soi.

Les inscriptions pour ce service seront prises directement à la bibliothèque. Il est limité aux personnes ayant des problèmes de mobilité et aux aînés.

LA NAVETTE GRATUITE

Nous sommes heureux de constater que vous êtes maintenant nombreux à faire appel à notre navette gratuite. 343 personnes ont été prises en charge à la date du 30 avril.

Le système mis en place pour la vaccination a bien fonctionné avec plus de 130 transports.

Nos chauffeurs bénévoles n'ont de cesse de sillonner les routes. Nous les remercions pour leur dévouement.



NOTRE ADMINISTRATION BONNE RETRAITE !

Mme Nicole TROTÉREAU, notre directrice des services, a fait valoir ses droits à la retraite.

Elle aura travaillé un an avec notre équipe municipale. Je tiens à lui rendre hommage pour sa collaboration dès notre arrivée.

Nous savons qu'elle avait la passion de son métier et qu'elle a refermé la porte de son bureau une dernière fois le 28 mai dernier avec un pincement au cœur.

A travers sa carrière de plus de 45 ans, elle a connu bien des changements, qu'il s'agisse des projets et investissements sur la commune, de politique, d'équipes, de méthodes de travail ou encore de législation. Elle sera passée du papier carbone à la dématérialisation.

Après de longues journées bien remplies, au nom des anciens élus, et toute mon équipe je lui souhaite une bonne retraite.



Nous la remercions pour son engagement sans faille pour le service public local durant toute sa carrière et pour la qualité de son accompagnement auprès des élus.

BIENVENUE !

M. Hamdi ISSA, notre nouveau directeur général des Services, est maintenant installé dans ses fonctions.

Ingénieur territorial, il a maintenant la responsabilité de diriger l'ensemble des services de la commune et d'en coordonner la nouvelle organisation souhaitée par le Maire. Il pilotera et mettra en œuvre tous les projets que le conseil municipal aura décidés .

Son parcours professionnel et ses compétences vont nous permettre de nous exonérer de faire appel pour les gros dossiers à des prestataires ou des cabinets extérieurs.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne installation avec sa famille sur notre commune.

DEVOIR DE MÉMOIRE

LE MONUMENT AUX MORTS DE PAUL LANDOWSKI



Livré à la ville en 1921, notre monument aux morts a été sculpté par le célèbre Paul LANDOWSKI (1875-1961), artiste internationalement connu, pour avoir réalisé notamment le célèbre Christ rédempteur de RIO DE JANEIRO et la Sainte-Geneviève du pont Tournelle à PARIS .

Longtemps délaissée, cette richesse mérite une mise en valeur.

De plus, les inscriptions sur les plaques sont devenues illisibles.

Aussi, un programme de rénovation va être entrepris sur l'ensemble de notre monument.

LE CIMETIÈRE

Notre cimetière se doit de devenir un véritable jardin dans lequel il sera agréable de venir se recueillir .

L'entretien et la gestion administrative du cimetière font partie de nos préoccupations. Nous avons commencé par le changement des portails et la réfection des toilettes. Nous sommes conscients qu'il reste beaucoup de travail de remise en état et d'entretien.

La saison estivale passée, nous amorcerons le travail de reprise des concessions et procéderons par étapes à des travaux.

SÉJOUR À AULT DURANT LA GUERRE 39-45 MÉMOIRES DE M. DAURELLY

L'équipe des bénévoles de l'Association «AULT- Le Petit Musée », sous l'impulsion de son Président, Sylvain COUTANT, a réalisé un travail remarquable de mise en page de carnets de notes tenus par M. Daurelly lors de son séjour à Ault durant la guerre 39-45.



Les notes issues de 3 carnets qui ont été confiés à la mairie d'Ault il y a fort longtemps, sont le témoignage d'une figure marquante de la vie Aultoise au cours d'une période difficile de notre histoire. Aussi, l'équipe bénévole nous a proposé de diffuser quelques pages sous forme de publication hebdomadaire, sur notre site et notre page Facebook.

Une opportunité pour les Aultois de se rappeler ou de découvrir Mme et M. Daurelly, très investis à Ault, qui ont notamment mené des actions de soutien aux prisonniers de guerre et ensuite par les cours de danse dispensés par

Mme Daurelly, dans sa maison récemment disparue située en bord de falaise près de la rue des Bessaints.

Une occasion pour la jeunesse aultoise, aux nouveaux arrivants et touristes de découvrir l'intensité des événements qui se sont déroulés sur notre commune.

Cette année, nous publions le carnet 1 qui commence en mai 1939 et se termine en septembre de la même année.

Nous tenons à remercier toute l'équipe de « Ault - Le Petit Musée » pour le travail de recherche et de mise en page.

Bonne lecture à tous !

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Commémoration du 18 juin 1940

Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général De Gaulle

Vendredi 18 juin 2021 à 18h.

Au monument aux morts.

Fête nationale du 14 juillet :

Cérémonie officielle à 11h

Le soir, retraite aux flambeaux au départ de la mairie et feu d'artifice sur la plage d'Onival.

Commémoration de la Libération d'Ault :

Samedi 4 septembre 2021 à 11h.

Au monument aux morts.

Le soir, bal de la Libération organisé par l'association « AULT 44 » et feu d'artifice sur la plage du Centre.

PAROLE DU GROUPE MINORITAIRE

En même temps que reviennent les beaux jours, les règles gouvernementales liées à la crise sanitaire s'assouplissent.

Aux prémices de l'été qui se déconfinent doucement, souhaitons aux habitants et aux visiteurs de profiter à nouveau des commerces et animations proposées dans notre village.

En effet, doucement, Ault se transforme, les différents réseaux s'enfouissent, la commune s'embellit au rythme de l'avancée du projet marathonnien d'aménagement. Actuellement, une pause des travaux s'opère pour laisser la place aux activités estivales. Grâce à la revalorisation du centre bourg, le travail finit par porter ses fruits et l'intérêt pour Ault gran-

dit, de nouveaux commerces ouvrent leurs portes et d'autres font peau neuve. Souhaitons-leur réussite et longévité.

Les artistes aussi aiment notre village, laissons-les nous émerveiller de leurs musiques et leurs œuvres... Profitons encore et surtout de notre environnement marin admiré de tous les visiteurs. Si nous devons rester vigilants face à l'épidémie, cette avancée vers davantage de liberté est synonyme du retour aux plaisirs simples.

Aultois et voyageurs, passez un bel et paisible été en profitant des opportunités diverses offertes par notre village. Vous souhaitant le meilleur.

CRÉDITS PHOTOS :

Jean SAUZÉAT
Sylvain COUTANT
Jean-Louis LAFORÊT
Christophe WAYER
Hélène BUSNEL
Fabienne CHAPTINEL
Laurent CHOLET
Merci pour leurs contributions

LA MAIRIE

Adresse : 27 bis grande rue
Le Site Internet : www.ault.fr
Facebook : Commune d'ault

L'ACCUEIL :**Horaires d'ouverture :**

du lundi au jeudi de

8h30-12h et 13h30-17h

le vendredi

08h30-12h et 13h30-16h30

le samedi de 10h-12h

Téléphone : 03 22 60 41 21

Mail : secretariat.accueil@ault.fr

LES SERVICES :**Direction Générale des Services :**

Téléphone : 03 22 60 36 42

Mail : dgs-ault@ault.fr

La Comptabilité :

Téléphone : 03 22 60 36 40

Mail : comptabilite@ault.fr

L'Urbanisme :

Téléphone : 03 22 60 36 43

Mail : urbanisme@ault.fr

Le Service Élections :

Téléphone : 03 22 60 36 37

Mail : serviceelection.ault@ault.fr

Les Ateliers Municipaux :

Téléphone : 03 22 60 36 35

Mail : service techniques@ault.fr

Le CCAS :

Téléphone : 03 22 60 36 48

Mail : ccas@ault.fr



20 et 27
JUIN

ATTENTION CHANGEMENT DE LIEU DES BUREAUX DE VOTE !

En raison de la crise sanitaire et du protocole qui est imposé, tous les électeurs de la commune sont invités à venir voter à la Salle Polyvalente « Gérard Philippe » (gymnase à côté des Tennis rue Léon Blum)

La Bibliothèque :

17 avenue du Général Leclerc

Téléphone : 03 22 60 52 21

Mail : bibliotheque@ault.fr

École Simone Veil :

Rue de Dalhausen

Téléphone : 03 22 60 50 32

Mail :

ecolematernelle-ault@wanadoo.fr

SERVICES PUBLICS**Trésor Public – Centre des Finances Publiques**

rue Léon Blum / Ault

Téléphone : 03 22 60 41 24

Gendarmerie

Communauté de Brigades de Friville-Escarbotin

9 rue Frédéric Chopin / Friville-Escarbotin

Téléphone : 03 22 61 63 17

La Poste :

41 Grande Rue / Ault

Téléphone : 3631 (Nonsurtaxé)

Horaires :

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et 14h à 16h30

le samedi de 9h à 12h

Déchèterie d'Ault

Rue d'Eu / Ault

Téléphone : 03 22 26 28 67

Horaires

le lundi et du mercredi au

samedi, de 9h à 11h50 et

14h à 17h50

Office de Tourisme

17 avenue du Général Leclerc

Téléphone : 03 22 60 57 15

Le Site Internet :

www.destinationletreport-mers.fr

CONTACT AVEC LES ÉLUS**Le Maire :**

Marcel LE MOIGNE

le-maire@ault.fr

Éducation - Culture :

Hélène BUSNEL

h-busnel@ault.fr

Urbanisme**Environnement :**

Laurent CHOLET

l-cholet@ault.fr

Affaires sociales**Cimetière :**

Florence LE MOIGNE

f-lemoigne@ault.fr

Développement local**Tourisme :**

Alain NICQUET

a-nicquet@ault.fr

QR CODE

Site de la Mairie



Page Facebook